

DECISION

OBJET : Protection fonctionnelle - Signature d'une convention d'honoraires avec Maître Caroline ANDRIEU-ORDNER, avocate au barreau de Chalon-sur-Saône

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 6 octobre 2022, devenue exécutoire à compter du 8 octobre 2022, lui donnant délégation de compétences en vertu des dispositions susmentionnées,

Considérant que le 8 décembre 2022, un agent de la collectivité a été agressé dans le cadre de ses fonctions,

Considérant que par un courrier en date du 16 décembre 2022, la collectivité a octroyé à l'agent le bénéfice de la protection fonctionnelle,

Considérant que l'agent a demandé à Maître Caroline ANDRIEU-ORDNER avocate au barreau de Chalon-sur-Saône, de l'assister, de le conseiller et de le défendre dans cette affaire,

Considérant qu'il convient d'autoriser le Président de la Communauté Urbaine à signer à ce titre une convention d'honoraires avec Maître Caroline ANDRIEU-ORDNER.

DECIDE ce qui suit :

- De conclure une convention d'honoraires avec Maître Caroline ANDRIEU-ORDNER, avocate au barreau de Chalon-sur-Saône, demeurant 1065 Avenue de l'Europe, 71200 LE CREUSOT;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer la convention d'honoraires à intervenir avec Maître Caroline ANDRIEU-ORDNER avocate au barreau de Chalon-sur-Saône;
- Les honoraires de Maître Caroline ANDRIEU-ORDNER seront imputés sur le budget principal sur la ligne correspondante ;
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion.

Fait à Le Creusot, le 16 janvier 2023

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 27 janvier 2023
et publié, affiché ou notifié le 27 janvier 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.